

**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 12 mars 2024**

Séance ordinaire du **12 mars 2024** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

**Nombre de conseillers :** Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire  
En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. MOSCHLER Vincent  
Présents : 13  
Absents : 02 Date de convocation : 05 mars 2024  
Nombre de procuration(s) : 2

**Membres présents :** Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie  
LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - RIEUX  
Dominique - ROSFELDER Dominique - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

**Absent(s) excusé(s) :** Mmes - SAETTEL Christiane ( Mme SAETTEL a donné procuration à M. BENTZ Hervé)  
et TANGHE Marielle ( Mme TANGHE a donné procuration à Mme RIEUX Dominique)

**10. Questions diverses et communications**

**Demande d'emplacement pour un Food Truck**

M. le Maire soumet aux conseillers la demande émanant d'Alsace Food qui souhaiterait obtenir un emplacement dans la commune en vue de vendre des tartes flambées cuites au feu de bois et autres spécialités alsaciennes.

Le Conseil Municipal est favorable à cette demande. Les mêmes conditions que celles appliquées au camion pizza lui seront demandées : emplacement rue du Général de Gaulle, sur la place de l'ancienne Coop et 5 €/jour de présence. Jour de présence retenu : le samedi soir

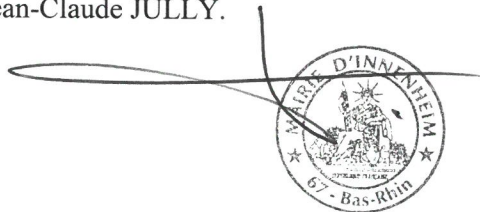
M. ROSFELDER Dominique attire l'attention des conseillers sur l'éventuelle nuisance sonore que pourrait provoquer l'utilisation d'un groupe électrogène.

Les conseillers valident cette observation et mettent une condition à leur accord : pas de groupe électrogène.

La secrétaire de séance,  
Mme OFFENBURGER Céline



Délibération certifiée conforme.  
Innenheim, le 18 mars 2024  
Le Maire,  
Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim le 20 mars 2024.